

Image not found or type unknown



Achat d'un vehicule en depot vente

Par **erickesther**, le **20/03/2008** à **12:20**

Bonjour, je viens de faire l'acquisition d'un vehicule aupres d'un garagiste. Ce vehicule 4x4 etait en depot vente. J'ai signé la vente avec le garagiste avec des documents deja signé par le vendeur. J'ai établi un cheque a l'ordre du garage. Aujourd'hui le vehicule presente d'importants problemes de transmission (boite de transfert a changer, pont avant defectueux a changer). Contre qui dois je me retourner car le garage dis ne pas etre responsable et le vendeur se cache derriere le garage ? Merci pour vos avis.